



## GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2010 087

Le 4 novembre 2020

**OBJET :** **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant des statistiques relatives aux constats d'infraction délivrés par la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire affecté par le projet Turcot**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 5 octobre 2020, visant à obtenir les informations citées en objet, plus précisément :

*« Obtenir copie des statistiques et/ou de tous documents assimilables à des données se rapportant au nombre, à l'heure, à l'endroit ainsi que la nature des constats d'infractions (le cas échéant, le nombre de km/h au-dessus de la limite affichée/permise) délivrés par la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire affecté par le projet Turcot dans la région de Montréal entre janvier 2019 et septembre 2020. »*

Vous trouverez en annexe un tableau faisant état du nombre de constats d'infraction délivrés par la Sûreté du Québec entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> octobre 2020, sur le territoire sous sa responsabilité affecté par le projet Turcot, et ce, ventilé par type d'infractions et par secteur où l'infraction a été constatée.

Toutefois, nous ne pouvons vous fournir l'information demandée relative à l'heure où le constat a été donné et au nombre de km/h au-dessus de la limite affichée/permise, car nos systèmes informatiques ne permettent pas une telle extraction. Ainsi, nous ne détenons pas cette information sous la forme demandée (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

### ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels



**Nombre de constats d'infraction\* délivrés par la Sûreté du Québec  
sur le territoire sous sa responsabilité affecté par le projet Turcot  
entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 20 octobre 2020**

Zone de l'infraction	Nature de l'infraction				TOTAL
	Excès de vitesse	Non port de la ceinture	Cellulaire au volant	Autres constats <sup>1</sup>	
Aux abords des chantiers de construction	695	1	1	163	<b>860</b>
Échangeur Turcot (a-15, A-720, A-20)	10	0	1	2	<b>13</b>
Échangeur A-13/A-40	9	0	0	0	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>714</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>165</b>	<b>882</b>

Source : Centre de service autoroutier, Sûreté du Québec  
Mise à jour : 20 octobre 2020

\*Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

<sup>1</sup> Par exemple: Véhicule non immatriculé, non respect des lignes doubles...